

## **Note d'information du Commissariat aux assurances relative à l'envoi d'un nouveau fichier pour les états trimestriels des actifs représentatifs des provisions techniques**

Avec la mise en place d'un reporting trimestriel élargi à partir du 4<sup>ème</sup> trimestre de 2011, le nombre de groupes émetteurs d'actifs utilisés par les entreprises d'assurances luxembourgeoises en tant qu'actifs représentatifs des provisions techniques s'est sensiblement accru.

Il s'ensuit que les émetteurs nouvellement identifiés doivent être ajoutés aux menus déroulants apparaissant dans les fichiers Excel à utiliser.

La nouvelle version de 2012 des fichiers diffusée à l'ensemble des entreprises d'assurances concernés a pour objectif unique l'élargissement de la liste des émetteurs. Son utilisation est obligatoire à partir du 2<sup>ème</sup> trimestre 2012.

Pour le comité de direction

Victor ROD  
Directeur